

Comité syndical du 31 octobre 2023

DL 2023_10/21

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **24 octobre 2023**, s'est réuni, salle de l'Hémicycle Hôtel du Département à AGEN, le **mardi 31 octobre à 10h30**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, LAURENT, TONIN et PRELLON, MM. BARJOU, BIASOTTO, BILIRIT, BORDERIE, BOUSQUIER, BRUYÈRE, CAMANI, CAMINADE, COLLADO, DE COLOMBEL, DERC, DUFOURG, FLORIO, GIRARDI, GOZZERINO, KLEIBER, LAVILLE, LORENZELLI, PICCOLI, PONTTHOREAU, ROSIER, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERDELET (30)

Représentés : Mme ARMELLINI par M. SEGALA, Mme BONNEAU par M. DERC, Mme GARGOWITSCH par Mme TONIN, Mme GONZATO-ROQUES par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. LERDU par M. CAMANI, M. PIN par M. VERDELET, (6)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Jacques VERDELET

Nombre de délégués présents : 30

Représentés : 6

TOTAL : 36

Etaient également présents : Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA, Marie-Claude ARQUEY et M. Anthony LAC; M. Michel MASSET (sénateur), M. Loïc DÉQUIER et Mme Anne GRESSER (Journal Sud-Ouest)

DL 2023_10/21

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu la délibération n°DL2023_10/13, en date du 31 octobre 2023, portant élection du Président;

Vu la délibération n°DL2020_10/04, en date du 5 octobre 2020, portant création de la commission consultative des services publics locaux;

Il convient de procéder à l'élection des membres de la commission consultative des services publics locaux soit 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants ;

M. le Président propose de conserver la composition de cette commission soit pour ces 6 postes (3 titulaires / 3 suppléants) ;

TITULAIRES	Jean-Pierre BARJOU
	Alain LORENZELLI
	Jacques VERDELET
SUPPLEANTS	Nathalie FOUNAUD-VEYSSET
	Ghislain GOZZERINO
	Audrey ARMELLINI

Le Président propose aux membres du comité syndical de procéder ou ne pas procéder à un vote au scrutin public pour l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commission consultative des services publics locaux,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉCIDE** de ne pas voter à bulletin secret ;
- Article 2 : **PROCÉDE** à l'élection des 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants au sein de la commission consultative des services publics locaux ;
- Article 3 : **CONSTATE** que le résultat du vote est le suivant :
 - Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 - Nombre de votants : 36
 - Vote pour : 36
 - Vote contre : 0
 - Abstention : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 36
 - Majorité absolue : 19
- Article 4 : **FIXE** ainsi la composition de la commission consultative des services publics locaux;

TITULAIRES	Jean-Pierre BARJOU
	Alain LORENZELLI
	Jacques VERDELET
SUPPLEANTS	Nathalie FOUNAUD-VEYSSET
	Ghislain GOZZERINO
	Audrey ARMELLINI

- Article 5 : **PRÉCISE** que le Président du Syndicat ValOrizon est président de droit de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	36
Pour :	36
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 02 novembre 2023,

Le Président,

Publication/Affichage le 02 novembre 2023

Ludovic BIASOTTO